

Comment aménager vos sentiers en milieux humides

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.3 - Fiche technique n° 3

caillebotis

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Zone marécageuse dont le sol est constitué par des alluvions argilo-sableuses.

En deux endroits, les caractéristiques naturelles du site constituaient pour le passage des promeneurs :

- un obstacle : à l'entrée du marais où le sentier devait traverser une zone totalement marécageuse, avec une couche portante très mince (de 20 à 30 cm), constituée d'un enchevêtrement de végétaux morts, en dessous de laquelle se trouve le marais.
- un danger certain : au milieu du site où il devait longer une mare d'une profondeur supérieure à trois mètres, aux abords mouvants et très dangereux.

OBJECTIFS DES AMENAGEMENTS

- Assurer le passage de promeneurs dans la zone marécageuse.
- Maintenir pour des raisons de sécurité, à l'endroit où le sentier longe une mare, les usagers sur l'emprise du sentier.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Des caillebotis ont été mis en place à ces deux endroits, sur un linéaire total de 65 mètres.

Ils n'ont pas de garde-corps, la végétation très dense constituant un obstacle naturel à la divagation des promeneurs. Ils sont composés d'éléments modulaires de 1,40 m de large sur 2 m de long. Cette faible longueur permet à chaque module de s'adapter au terrain. Chaque module est constitué de 2 planchers en planches de pin de 4,5 cm d'épaisseur, non jointives et clouées sur 4 solives en bastaing de 6 cm par 1,6 cm sur 2 m de long. L'ensemble du module fait 25 cm d'épaisseur.

L'ensemble des composants en bois ont été traités en autoclave au cryptogyl (classe 4 C.T.B., garantie décennale), pour éliminer les risques de vermoulure et de pourriture liés à l'humidité du sol. Ce produit présente l'intérêt de ne pas contenir d'arsenic, et donc de ne présenter aucune toxicité pour la faune et la flore.

De plus, la face inférieure des caillebotis, planches et solives qui sont en permanence dans l'eau, a été goudronnée afin d'être imperméable.

Tous les objets métalliques entrant dans la réalisation de cet équipement : clous, vis, chaînes, ont subi un traitement anti-corrosif.

Vue en perspective des caillebotis

MISE EN OEUVRE

Les caillebotis ont été posés directement sur le sol existant, sans autre préparation qu'un débroussaillage.

Les modules qui pèsent chacun 80kg sont normalement autoportants, mais en raison des crues fréquentes, ils ont été reliés entre eux par des chaînes et ancrés dans le sol par des pieux de châtaigniers de 2 m de long, reliés aux caillebotis par une chaîne fixée par un tire-fond.

Eléments de coût (Valeur 1986) :	
Fourniture, le mètre linéaire (par 1,40 m de large)	667 Frs
Pose, le mètre linéaire	150 Frs
Coût global au mètre linéaire	817 Frs

EVALUATION

MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre de ce type d'équipement est en théorie relativement simple. Mais en raison de la fragilité du site, elle a été complexe, car il a donc fallu transporter à dos d'homme tous les éléments constitutifs des ouvrages et les monter sur place.

EFFICACITE

Le confort et la sécurité des promeneurs sont parfaitement assurés.

ENTRETIEN

Ces ouvrages sont garantis dix ans. ils ont en pratique une espérance de vie de 20 à 30 ans. ils ne demandent à priori aucun entretien. Une visite de contrôle est effectuée tous les ans.

INTEGRATION DANS LE SITE

Les ouvrages se sont "patinés" depuis leur réalisation et ; bien qu'ils soient parfaitement "artificiels" s'intègrent très bien dans le site.

Les caillebotis, constitués de planches non jointives, présentent l'intérêt de laisser passer la lumière, et donc de ne pas stopper le développement de la végétation sous-jacente, qui pousse entre les planches, ce qui crée une certaine continuité avec le reste du sentier.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB